

Réf: Dossier N° : 16579

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « CREATION BAH & FILS »

**Siège social : ABIDJAN - PLATEAU CITE ADMINISTRATIVE, 03 3269
BJ 03**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Septembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 03 Septembre 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « CREATION BAH & FILS » .

Objet: Import-export, construction et réhabilitation, gestion immobilière, assurance et courtage, commerce de l'or brute, bijoux ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - PLATEAU CITE ADMINISTRATIVE, 03 3269
BJ 03**

GERANT: Monsieur BAH MAMADOU SALIOU.

RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20158 du 03/09/2015 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7620 du 03/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

